



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



*gen*  
**Économie & gestion**

Documents d'accompagnement  
de l'épreuve d'économie-droit  
des baccalauréats professionnels tertiaires

## AVANT-PROPOS

Le nouveau programme d'économie droit des baccalauréats professionnels tertiaires est en application depuis septembre 2010.

Il concerne les baccalauréats professionnels suivants :

- Accueil – relation clients - usagers
- Commerce
- Comptabilité
- Logistique
- Secrétariat
- Transport
- Vente

La première session d'examen portant sur le nouveau programme est prévue pour la session 2013. Elle comporte 2 modalités : contrôle en cours de formation pour les établissements habilités, contrôle ponctuel pour les autres (arrêté du 13-4-2010 - JO du 30-4-2010 – BOEN N°20 du 20-5-2010).

Les documents d'accompagnement présentés ci-après ont pour objet la mise en œuvre d'une culture commune en matière d'évaluation, quel que soit l'établissement de formation et quelle que soit la modalité d'évaluation, dans la mesure où les objectifs et les critères de cette évaluation sont identiques pour tous les candidats.

Parmi les documents présentés, deux ont valeur réglementaire :

- la grille d'évaluation de la prestation du candidat, avec son mode d'emploi (pages 2 et 3),
- la fiche descriptive du déroulement de l'épreuve (page 4).

Les autres documents (pages 5 à 15), n'ont qu'une valeur indicative. Ils donnent des conseils, des précisions, proposent des exemples ou encore apportent des réponses aux questions que pourraient se poser les enseignants ou les formateurs, ainsi que tous ceux qui auraient à participer à l'évaluation des candidats.

Septembre 2011,

Jean-Claude BILLIET  
Inspecteur général de l'éducation nationale

**GRILLE NATIONALE D'ÉVALUATION  
DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE-DROIT  
DES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS  
TERTIAIRES**

**SPÉCIALITÉ de baccalauréat :**

**NOM du candidat :**

**PRÉNOM :**

**NUMÉRO du candidat :**

**DATE (session) :**

**ÉTABLISSEMENT :**

**1 - CRITÈRES D'ÉVALUATION**

	<b>Dossier (1) (4,5 points)</b>	<b>Exposé (4,5 points)</b>	<b>Entretien (9 points)</b>
Connaissances (*)			
Compétences méthodologiques (*)			
Capacités de restitution (*)			
<b>Total des points par colonne</b>			

*(\*) Placer dans chaque case l'un des symboles suivants :*

*- non acquis : - -*

*- partiellement acquis : - ou +*

*- acquis : + +*

Investissement personnel du candidat **(2 pts)**

**2 - ÉVALUATION GLOBALE**

**2-1 Proposition de note :**  
*(non communiquée au candidat)*

<b>/20</b>
------------

**2-2 Appréciation globale de l'évaluateur :**

*(1) Le dossier correspond au document élaboré par le candidat. Il comporte 4 études.*

## **2 - Mode d'emploi de la grille d'évaluation**

Les documents officiels de cadrage de l'épreuve d'économie-droit (voir BOEN N°20 du 20-5-2010) prévoient :

► 3 critères d'évaluation :

- l'acquisition d'un corpus de connaissances juridiques et économiques, associées à celles portant sur la diversité, le fonctionnement et l'analyse des organisations ;
- la maîtrise de méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation de situations professionnelles prenant appui sur ces connaissances ;
- la capacité à restituer les résultats de ces analyses sous forme écrite et/ou orale.

► 3 composantes de la situation d'évaluation :

- un dossier comportant 4 « études », choisies par le candidat, support de l'épreuve ;
- un exposé présenté par le candidat (10 minutes) ;
- un entretien avec l'évaluateur (20 minutes maximum).

La combinaison de ces différents éléments est reproduite dans la grille d'évaluation sous la forme d'une matrice comportant 9 cases. Par exemple, le critère « connaissances », croisé avec la composante « dossier », a pour signification que le dossier, donc les objets d'études, doivent permettre au candidat de témoigner de ses acquisitions de connaissances en matière économique et juridique, associées à celles portant sur la diversité, le fonctionnement et l'analyse des organisations.

Chaque case de la matrice correspond à un élément évaluable, au moyen d'une échelle à 4 positions : non acquis (- -), partiellement acquis ( - ou + selon le volume des acquisitions) ; acquis (+ +).

Le déroulement de la situation d'évaluation, qu'elle soit ponctuelle ou en CCF, doit permettre de renseigner toutes les cases de la matrice, traçant ainsi le « profil » du candidat, composé de + et de -. Ce profil peut ensuite être transformé en note sur 20.

Le total des + et des -, dans chaque colonne de la matrice, est un indicateur qui renseigne sur la performance du candidat.

Exemple 1 :

	Dossier (4,5 points)
Connaissances	-
Compétences méthodologiques	++
Capacités à restituer (écrite)	+
<i>peut être transformé en :</i>	
	$0,5 + 1,5 + 1 = 3$ sur 4,5

Exemple 2 :

	Entretien (9 points)
Connaissances	+
Compétences méthodologiques	+
Capacités à restituer (orale)	-
<i>peut être transformé en :</i>	
	$2 + 2 + 1 = 5$ sur 9

Les 2 points restants sont à l'appréciation de l'évaluateur par rapport à l'investissement personnel qu'il perçoit chez le candidat : absence d'investissement personnel (0 point), peu d'investissement (0,5 point), bon investissement (1 point), fort investissement personnel (2 points).

Le total permet d'aboutir à une proposition de note sur 20, qui ne doit en aucun cas être communiquée au candidat, mais qui est transmise au jury académique qui arrête ensuite les notes définitivement.

Lorsque le dossier ne comporte pas les 4 études prévues par l'examen, la note totale de la colonne dossier est comprise entre 0 et un maximum de 2 points.

Tout candidat se présentant à l'examen sans dossier, qu'il s'agisse de l'évaluation ponctuelle ou du CCF, ne sera pas interrogé et la note 0/20 sera portée dans la case prévue à cet effet.

### 3 – Fiche de déroulement de l'épreuve

<b>BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS TERTIAIRES ÉPREUVE D'ÉCONOMIE - DROIT</b>	
Académie :	Nom et prénom du candidat :  N° :  Date de l'épreuve :
<b><u>Dossier</u></b>	
<b>Nombre d'études présentées sur :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le contexte de l'activité professionnelle</li><li>• Le droit facteur d'organisation et de régulations sociales</li><li>• Les relations sociales dans les organisations</li><li>• La création de richesses</li><li>• L'organisation des échanges</li><li>• La régulation économique dans le cadre d'une politique économique</li><li>• Autre (thème à préciser)</li></ul>	= = = = = = =
<b>Le nombre d'études est conforme (= 4) :</b>	<b>oui</b> <input type="checkbox"/> <b>non</b> <input type="checkbox"/>
<b>Les études sont toutes en relation avec les thèmes du programme :</b>	<b>oui</b> <input type="checkbox"/> <b>non</b> <input type="checkbox"/>
<b>Les études portent sur des thèmes variés :</b>	<b>oui</b> <input type="checkbox"/> <b>non</b> <input type="checkbox"/>
<b>Chaque étude est accompagnée ou constituée d'une production écrite :</b>	<b>oui</b> <input type="checkbox"/> <b>non</b> <input type="checkbox"/>
<b><u>Exposé</u></b>	
<b>Durée :</b>	
<b>Liste des supports utilisés par le candidat :</b>	
<b><u>Entretien</u></b>	
<b>Durée :</b>	
<b>Principales questions posées au candidat :</b>	
<b>Incidents éventuels :</b>	
<b>Remarques et observations de l'examineur :</b>	
Nom de l'évaluateur :	
Rappel de la note :            /20 proposée (voir grille jointe)	

## **4 - Recommandations relatives à la préparation de l'épreuve**

### **3.1 - Choix des objets d'étude :**

Le programme propose des objets d'étude mais l'enseignant ou le formateur peuvent déterminer d'autres objets dès lors qu'ils sont en rapport avec les thèmes traités.

**Exemple :** Partie IV – Organisation du travail :

Objet proposé par le programme = Les nouvelles formes d'organisation du travail dans une entreprise du secteur tertiaire

Objet déterminé par l'enseignant = le télétravail

L'enseignant ou le formateur peut imposer une thématique à ses élèves tout en laissant à ceux-ci l'initiative dans le choix des objets traités, à condition qu'ils s'inscrivent dans le cadre de la thématique. Dans ce cas, il revient à l'élève de déterminer le libellé de l'objet, de préciser les objectifs de l'étude et de fixer un contexte, un cadre et un mode de restitution. Un lien fort avec le métier préparé doit toujours être privilégié.

**Exemple :** Thématique proposée par l'enseignant = le télétravail

Objet choisi par un élève de Première bac pro commerce et validé par l'enseignant = le télétravail dans le cadre de la VAD – objectifs de l'étude : recueillir et analyser le point de vue d'un télétravailleur et de son responsable sur l'organisation mise en place à La Redoute pour les rédacteurs et les rédactrices volontaires pour télétravailler – cadre de l'étude : interviewer un télétravailleur et son responsable à partir de quelques questions – mode de restitution : verbatim des entretiens, analyse, mise en perspective des éléments recueillis avec des notions abordées en cours (quelles sont les conséquences positives de cette organisation ? quels en sont les points faibles ?), restitution écrite = un document synthétique d'une page pour accompagner le verbatim et la présentation de l'entreprise.

Objet choisi par un élève de Première bac transports et validé par l'enseignant = le télétravail dans les entreprises de transport – objectifs de l'étude : comparer deux exemples de mise en place du télétravail dans ce secteur – cadre de l'étude : rechercher sur l'Internet des exemples de la mise en place du télétravail dans ce secteur, sélectionner un exemple et interroger un télétravailleur qui travaille dans le transport – mode de restitution : comparer les deux situations dans un tableau, restitution écrite = un document synthétique d'une page pour accompagner le tableau et présenter des conclusions.

### **3.2 - Recherche des informations :**

Les élèves peuvent rechercher les informations nécessaires à leurs études à partir de sources diverses : Internet, ressources du CDI, presse régionale et nationale, revues spécialisées, entretiens avec des professionnels, visites d'organisations, participation à des forums, etc. L'objectif est l'acquisition progressive d'une méthodologie de recherche des informations (déterminer des mots-clés, hiérarchiser les informations, les sélectionner, les valider en fonction de l'origine des sources, etc.). Chaque information retenue doit être clairement identifiée (source exacte, date, support). Par exemple pour une information issue de l'Internet, l'identifiant URL du site, la date et l'heure à laquelle il a été consulté, le nom de l'auteur s'il est mentionné.

Cet objectif devrait être atteint à la fin de la classe de seconde.

#### **Analyse des informations :**

Les informations collectées sont structurées et analysées en fonction de l'objet et des objectifs de l'étude.

#### **Création de supports :**

Les élèves peuvent être incités à créer, dans le cadre de leurs études, des supports de nature variée (textes mais aussi fiches, tableaux, graphiques, diaporamas, dossiers documentaires, reportages photographiques, voire films, verbatim d'entretiens, etc.) et à acquérir ainsi des compétences méthodologiques dans la recherche des informations, dans leur analyse mais également à choisir le médium le mieux adapté à leur restitution. Les supports pourront être dédiés à une restitution orale (un exposé, un compte-rendu) et devront faire l'objet d'une restitution écrite.

**Restitution écrite :**

Chaque étude, quels que soient les supports collectés ou constitués pour la réaliser, fera l'objet d'une restitution écrite synthétique. Cette restitution écrite peut aussi constituer l'étude sans qu'il soit toujours nécessaire de l'accompagner d'autres supports. Le texte ne peut consister en une compilation d'éléments collectés sur l'Internet et « copiés/collés » mais doit représenter un travail de production personnel de l'élève.

**Évaluation formative/évaluation certificative :**

Les études peuvent également être utilisées à des fins d'évaluation formative, notamment celles qui sont menées en classe de seconde et qui n'ont pas vocation à figurer dans le dossier présenté à l'examen. Ceci permet d'attribuer des notes qui peuvent figurer sur les relevés trimestriels des élèves.

Quatre études sont choisies par l'élève pour constituer le dossier proposé à l'évaluation certificative. Ces études doivent avoir été réalisées en première et en terminale.

**5 - Recommandations relatives au déroulement de l'épreuve**

Avant l'épreuve, l'examineur prend 5 à 10 minutes pour parcourir le dossier constitué par le candidat, l'évaluer (colonne « dossier ») et sélectionner l'étude sur laquelle portera l'exposé.

L'épreuve dure 30 minutes maximum : 10 minutes d'exposé, 20 minutes maximum pour l'entretien. Le candidat ne doit pas connaître à l'avance l'étude sur laquelle portera son exposé et n'est informé du choix de l'examineur qu'au tout début de l'épreuve. Il ne dispose pas de temps de préparation et commence son exposé sans délai. L'entretien débute dès la fin de l'exposé.

- La colonne « dossier » permet d'évaluer la qualité globale des quatre études qui composent le dossier. La fiche de présentation de chaque étude n'est pas évaluée en tant que telle ; son rôle est de faciliter la lecture et l'utilisation du dossier.

Le but est d'évaluer la qualité du travail du candidat en matière d'identification des connaissances concernées par les différentes études, les compétences méthodologiques qu'il a su mobiliser pour mener à bien cette recherche et sa capacité à restituer par écrit le résultat de son travail.

- La colonne « exposé » permet d'évaluer le candidat pendant les 10 minutes consacrées à la présentation de l'étude sélectionnée par l'examineur. Pendant l'exposé, le candidat n'est pas interrompu. L'exposé porte uniquement sur l'étude choisie.

Il s'agit à cette occasion d'évaluer la validité des connaissances présentées par le candidat au regard de l'objet de l'étude, sa capacité à expliciter les compétences méthodologiques mises en œuvre et son aptitude à communiquer oralement sur un travail personnel.

- La colonne « entretien » permet d'évaluer le candidat pendant l'échange qui suit l'exposé (20 minutes maximum).

Il s'agit cette fois d'évaluer le niveau d'acquisition des connaissances présentées par le candidat, sa capacité à les réinvestir dans d'autres situations, le niveau de maîtrise des compétences méthodologiques mobilisées et sa capacité à soutenir un entretien portant sur des notions économiques et juridiques, en utilisant un vocabulaire approprié.

La case « investissement personnel » est un indicateur global du niveau d'implication du candidat durant son parcours de formation (CCF) ou son estimation à partir du dossier et de la prestation orale (exposé + entretien).

## 6 – Proposition d'indicateurs destinés à aider à l'évaluation

<b>critère</b>	<b>évaluation</b>	<b>Dossier</b>	<b>Exposé</b>	<b>Entretien</b>
<b>Connaissances</b>	--	Les connaissances ne sont pas en lien avec le programme et/ou sont insuffisantes.	Aucune cohérence entre l'exposé et l'étude. Absence d'idées-forces et de vocabulaire économique, juridique et social.	Le candidat ne possède pas les connaissances minimales requises. Les réponses aux questions de l'examineur sont inadaptées ou erronées.
	-	Les connaissances ne sont pas approfondies Certains concepts sont erronés.	Les connaissances exposées sont superficielles. Le vocabulaire utilisé reste approximatif.	Les connaissances restent superficielles et limitées au cadre strict de l'étude. Le lien n'est pas fait entre les concepts du programme.
	+	Les connaissances mobilisées sont justes mais restent partielles	Les connaissances exposées sont en rapport avec l'étude, mais ne sont pas toujours justifiées de façon explicite. Les termes économiques et juridiques sont en lien avec l'étude.	Le questionnement permet d'évaluer des connaissances avérées mais qui restent dans le cadre strict du dossier.
	++	Les connaissances sont en lien pertinent avec le programme. Elles sont approfondies et maîtrisées.	Le vocabulaire économique et juridique est toujours adapté et pertinent. Les connaissances mobilisées dans l'exposé sont clairement exprimées et justifiées.	Les connaissances sont maîtrisées et le candidat est capable de les transférer à d'autres situations.

critère	Évaluation	Dossier	Exposé	Entretien
<b>Compétences méthodologiques</b>	--	Les situations n'ont aucun lien avec le programme. L'analyse est indigente. La référence aux sources est absente. Ni méthode, ni démarche logique.	Aucune référence à la méthodologie n'est exposée ou la méthodologie indiquée est inadaptée à l'étude. Aucune analyse n'est réalisée.	Aucune réponse pertinente n'est faite aux questions posées sur la méthodologie des études. Il est impossible de vérifier la validité des supports.
	-	Les situations n'ont qu'un vague lien avec le programme. L'analyse est peu approfondie. Les sources sont indiquées mais ne sont ni pertinentes ni validées, ni hiérarchisées.	Aucun plan n'apparaît à l'écoute de l'exposé. Les supports ne sont pas exploités. Méthodes et démarches présentes mais peu adaptées. Analyse très rudimentaire et/ou peu vraisemblable.	Les méthodes mises en œuvre pour réaliser les études ne sont pas maîtrisées. Les réponses sont évasives et manquent de clarté.
	+	Les situations sont en lien avec le programme, l'objet est bien défini. L'analyse est succincte mais juste. Les sources sont indiquées et valides, la méthode de recherche est cohérente. Elles ne sont pas toutes actuelles. Elles sont peu diversifiées.	Méthodes et démarches apparentes dans l'exposé et adaptées à l'étude. Plan pertinent. Le contexte de la situation est cerné.	Le candidat explicite les méthodes utilisées, le questionnement permet d'évaluer une démarche logique mais les réponses ne montrent pas son aptitude à les transférer totalement.
	++	Les situations sont bien choisies. Le choix des quatre études est équilibré (elles sont toutes de qualité équivalente). L'objectif de chacune d'elles est clairement identifié. L'analyse est approfondie et judicieuse. les sources sont indiquées, valides, vérifiées, multiples et croisées. Elles sont récentes. La sélection et le traitement des informations sont pertinents	Le candidat présente des démarches et des méthodes originales et bien adaptées à son étude. Le plan de l'exposé est logique. L'analyse est justifiée avec rigueur.	Les méthodes utilisées sont justifiées. Elles sont pertinentes. Les recherches ont été bien conduites et bien exploitées. Le questionnement permet d'évaluer une démarche maîtrisée et transférable à d'autres situations.
<b>Capacités à restituer</b>	--	Aucun souci de présentation. Dossier illisible sur le fond comme sur la forme, mal organisé. Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisibles ...) Les règles de syntaxe et d'orthographe ne sont pas respectées. Le vocabulaire n'est pas adapté. Les productions écrites sont une compilation de « copiés/collés ».	Aucune cohérence, aucune rigueur, aucun dynamisme dans un exposé qui reste confus.	Explications inexistantes ou inadaptées. Réponses confuses ou erronées. La prestation du candidat n'a aucun rapport avec l'étude.
	-	Présentation approximative. Orthographe, style, vocabulaire imprécis. Classement défectueux. Quelques supports manquants. Toutes les études ne sont pas accompagnées d'une production écrite.	Le candidat lit sa production écrite sans recul. Les informations sont mal hiérarchisées, non synthétisées.	Les explications sont imprécises. Les réponses ne sont pas argumentées. Le vocabulaire économique et juridique est mal utilisé. Le candidat communique maladroitement ; les supports sont insuffisants et/ou peu adaptés.
	+	Les supports sont variés et adaptés à chacune des études. La présentation est correcte sans être irréprochable et l'ensemble est lisible. Les phrases sont correctement rédigées	Les informations essentielles sont données.	La communication du candidat correspond aux exigences professionnelles du diplôme préparé. La communication est claire ; les supports sont adaptés.
	++	Chaque étude est accompagnée d'une production écrite soignée, claire, synthétique. Le vocabulaire, le style, l'orthographe sont maîtrisés. Le dossier est bien présenté, de qualité professionnelle en fonction du métier préparé par le candidat. Les TICE sont bien mobilisées (supports de nature variée).	L'expression orale est précise, claire, structurée. La relation avec le jury est maîtrisée. L'exposé est dynamique. Une synthèse pertinente termine l'exposé.	La communication orale est adaptée au contexte de l'évaluation certificative. Les réponses sont argumentées et justifiées.

## 7 - Fiche de présentation d'une étude

# BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS TERTIAIRES ÉPREUVE D'ÉCONOMIE - DROIT

<b>ÉTUDE N°:</b>	Dates de réalisation : du	au	20..
Académie :	Nom :		
Établissement :	Prénom :		
	Classe :		
<b>Partie du programme concernée par l'étude :</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le contexte de l'activité professionnelle <input type="checkbox"/></li><li>• Le droit facteur d'organisation et de régulations sociales <input type="checkbox"/></li><li>• Les relations sociales dans les organisations <input type="checkbox"/></li><li>• La création de richesses <input type="checkbox"/></li><li>• L'organisation des échanges <input type="checkbox"/></li><li>• La régulation économique dans le cadre d'une politique économique <input type="checkbox"/></li></ul>			
<b>Thème du programme :</b>			
<b>Axe(s) de réflexion:</b>			
<b>Connaissances mises en œuvre :</b>			
<b>Titre de l'étude :</b>			
<b>Objectifs de l'étude :</b>			
<b>Référence des sources utilisées:</b>			
<b>Supports présentés:</b>			
Professeur responsable de la formation :			

**BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS TERTIAIRES  
ÉPREUVE D'ÉCONOMIE - DROIT**

<b>ÉTUDE N°3</b>		Dates : du <b>xxxxx au xxxxx 2011</b>
Académie : <b>xxxxxxxxx</b>	Nom : <b>XXXXXXXXXXXX</b>	
Établissement : <b>LP xxxxxxxxxxx</b>	Prénom : <b>xxxxxxxxxxxxx</b>	
	Classe : <b>Première professionnelle</b>	
<b>Partie du programme concernée par l'étude :</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le contexte de l'activité professionnelle <input type="checkbox"/></li><li>• Le droit facteur d'organisation et de régulations sociales <input type="checkbox"/></li><li>• Les relations sociales dans les organisations <input type="checkbox"/></li><li>• La création de richesses <input checked="" type="checkbox"/></li><li>• L'organisation des échanges <input type="checkbox"/></li><li>• La régulation économique dans le cadre d'une politique économique <input type="checkbox"/></li></ul>		
<b>Thème du programme : <i>la production et l'organisation du travail</i></b>		
<b>Axe(s) de réflexion : <i>l'organisation du travail</i></b>		
<b>Connaissances mises en œuvre : <i>les principes de l'organisation du travail et ses moyens</i></b>		
<b>Titre de l'étude : <i>Le télétravail dans les entreprises de transport</i></b>		
<b>Objectifs de l'étude : <i>comparer l'organisation du télétravail dans deux entreprises de transport</i></b>		
<b>Référence des sources utilisées</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>• définition du télétravail : <a href="http://fr.wikipedia.org">fr.wikipedia.org</a></li><li>• fédération des entreprises de transport : <a href="http://www.e-tlf.com">www.e-tlf.com</a></li><li>• entreprise Calberson : <a href="http://www.calberson.com">www.calberson.com</a></li><li>• entretien avec un « télétravailleur » de TFE</li></ul>		
<b>Supports présentés</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b><i>Tableau de comparaison</i></b></li><li>- <b><i>Production écrite de 2 pages</i></b></li></ul>		
Professeur responsable de la formation : <b>XXXXXXXXXXXX</b>		

## 8 – FAQ

<p><b>Objets d'étude :</b> Les objets d'étude doivent-ils toujours être en lien avec le métier préparé par les élèves ?</p>	<p>Chaque fois que cela est possible en fonction du thème de l'étude, et c'est le plus souvent le cas, ce lien est impératif.</p>
<p><b>Objets d'étude :</b> Les objets d'étude doivent-ils toujours porter sur l'environnement immédiat des élèves ?</p>	<p>Cela n'est pas toujours possible et dépend des thématiques abordées. Mais il peut arriver que l'étude porte sur un contexte proche des élèves ou être fondée par exemple sur une situation rencontrée au cours d'une PFMP.</p>
<p><b>Objets d'étude :</b> Doit-on donner le même objet d'étude à tous les élèves d'une division ?</p>	<p>C'est possible, mais le formateur ou l'enseignant peuvent aussi confier des objets différents aux élèves. Et ceux-ci peuvent également proposer à la validation du formateur ou de l'enseignant les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler.</p>
<p><b>Objets d'étude :</b> Les élèves peuvent-ils travailler en binôme ou en groupe ?</p>	<p>En seconde, oui. En première et en terminale, c'est à déconseiller, les études étant destinées à l'évaluation certificative.</p>
<p><b>Dossier :</b> Le candidat peut-il placer dans son dossier des études qu'il a réalisées en classe de seconde ?</p>	<p>Non. Le dossier rassemble quatre études parmi celles qui ont été réalisées en première et en terminale. Les notions abordées par les études doivent porter sur l'organisation économique et juridique de la société contemporaine et sur les contextes dans lesquels s'exercent les activités professionnelles caractéristiques du diplôme considéré.</p>
<p><b>Dossier :</b> La page de présentation de chaque étude doit-elle obligatoirement être utilisée ? Est-elle évaluée ?</p>	<p>Cette page de présentation n'est pas obligatoire et n'est pas évaluée. Elle aide le candidat à structurer son dossier. Mais le candidat a le choix de la présentation de son dossier et de sa structure.</p>
<p><b>Dossier :</b> Quelle est la forme à donner au dossier ?</p>	<p>Il n'y a pas de forme normalisée pour la présentation du dossier. Cependant on attend qu'il y ait dans le dossier quatre études et que pour chaque étude on ait obligatoirement une courte production rédigée qui fait état de la capacité du candidat à rendre compte par écrit d'une recherche personnelle et à synthétiser. Cet écrit peut ou non être accompagné des supports qui ont été collectés, sélectionnés et organisés par le candidat (photographies, enregistrement vidéo ou audio, diaporama, tableaux, graphiques, coupures de presse, édition d'articles Internet, photocopies de documents, etc.)</p>
<p><b>Dossier :</b> L'usage du texteur est-il obligatoire pour la production rédigée ?</p>	<p>Non, la restitution écrite reste libre L'usage du texteur est cependant à conseiller.</p>
<p><b>Dossier :</b> Peut-on exiger la même qualité de présentation du dossier d'un futur logisticien, d'un futur vendeur, d'un futur comptable ?</p>	<p>La qualité de la présentation peut être évaluée en considération du métier préparé : un vendeur et un secrétaire peuvent ne pas avoir la même conception des règles de présentation.</p>
<p><b>Dossier :</b> Comment savoir si les sources sont pertinentes et valides ?</p>	<p>Si les sources sont clairement indiquées (support dont le document est extrait, références précises, date, auteur par exemple pour un document écrit) il sera aisé pour l'examineur de juger de sa pertinence par rapport à l'étude et de son actualité. Pour les photographies, les interviews, etc., une autorisation devra avoir été obtenue auprès de l'organisation concernée.</p>
<p><b>Dossier :</b> Qu'appelle-t-on « supports diversifiés » ?</p>	<p>Donnons un exemple : si dans le dossier d'un candidat, on ne fait référence qu'au même et seul quotidien régional ou au même site Internet, on peut considérer que les supports ne sont pas diversifiés. Si au contraire, un candidat présente des sources variées, et des supports de nature différente (photographies, extrait de presse, interview, fiches, tableaux, etc.) alors les supports et les sources sont diversifiés.</p>

<b>Dossier, exposé, entretien :</b> <i>Quelles sont les limites dans lesquelles les connaissances sont évaluées ?</i>	Ces limites sont strictement celles du programme et des indications complémentaires.
<b>Exposé :</b> <i>Le candidat peut-il s'aider d'un diaporama au cours de sa présentation ?</i>	Oui dans le cadre du CCF, si le professeur ou le formateur acceptent cette modalité.
<b>Entretien :</b> <i>Doit-on toujours poser des questions à la fois économiques et juridiques ?</i>	L'entretien porte sur l'exposé, sur le dossier, et aussi au-delà du dossier. Par exemple, si le dossier est à dominante économique, l'entretien donne l'occasion de poser des questions à dominante juridique.
<b>Entretien :</b> <i>Peut-on poser des questions sans aucun rapport avec les études qui se trouvent dans le dossier ?</i>	Les questions portent sur les éléments figurant dans le dossier mais peuvent également permettre de vérifier que le candidat est capable de réaliser un lien entre le thème traité et un autre ou sa capacité à réinvestir un savoir dans un autre contexte. Ceci autorise à poser des questions sur un point qui n'est pas directement dans le dossier. Par exemple, si l'étude porte sur le contrat de travail, l'examineur peut poser une question sur les différences et les similitudes de ce contrat avec le contrat de transport si le candidat se présente au baccalauréat transport.
<b>CCF :</b> <i>Comment évaluer tous les élèves d'une division à raison d'une demi-heure par candidat ?</i>	Si on réalise plus de deux études en première, on peut commencer l'évaluation assez rapidement en terminale pour les élèves les plus avancés dans la réalisation de leur dossier. On peut par exemple envisager qu'une partie des élèves de la classe soient évalués dès décembre ou janvier, une partie courant février ou mars, et une dernière partie encore en mai. Les PFMP peuvent offrir l'opportunité de faire revenir quelques élèves pour une demi-journée ou une journée. Il est également possible de saisir l'occasion de la visite faite à l'élève en stage pour lui faire passer l'épreuve, à la condition qu'il en ait été informé au préalable, ainsi que son tuteur (qui peut assister à l'épreuve, mais qui ne peut évaluer).
<b>CCF :</b> <i>Les élèves ayant passé l'épreuve en début de terminale seront-ils encore motivés pour travailler et pour réaliser d'autres études ?</i>	Les études ne sont pas seulement le support à l'évaluation certificative. Elles ont un rôle dans l'évaluation formative et peuvent donc servir à la notation sur le bulletin. L'enseignement de l'économie et du droit est également essentiel pour une poursuite d'études éventuelle dans l'enseignement supérieur.
<b>Grille :</b> <i>Comment la note est-elle fixée ?</i>	Après avoir complété la grille, un profil se dégage. Si les + l'emportent, la note sera bonne, si les ++ l'emportent, la note sera excellente.
<b>Grille :</b> <i>Comment juger de l'investissement personnel du candidat ?</i>	L'évaluation CCF est réalisée par le formateur ou l'enseignant qui encadre la classe de terminale. Il connaît bien ses élèves. Dans le cadre de l'épreuve ponctuelle, l'adéquation de la valeur du dossier et de celle de la prestation orale est un paramètre. Les copier/coller sont en général visibles et permettent de pronostiquer un investissement personnel limité. Le candidat qui aura utilisé un ou plusieurs objets proposés par un manuel pourra cependant montrer son investissement personnel par la qualité de ses recherches, de ses observations et de son analyse.